

Plus de 130 États ont signé la Convention sur les armes biologiques et à toxines. En 1972, le Canada a signé et ratifié la Convention qui est entrée en vigueur en 1975.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874